



Titre de la fonction :

Conseiller(ère) en urbanisme - Développement urbain

Période d'affichage :

Du 16 mars 2022 au 8 avril 2022

Groupe :

Cols blancs

Type d'engagement :

Régulier temps complet

Urbanisme, environnement et développement durable

Vous êtes reconnu pour vos habiletés relationnelles ainsi que votre capacité d'adaptation? Vous cherchez à travailler dans une grande ville comportant des enjeux et défis urbanistiques diversifiés? L'apport de nombreux nouveaux projets au sein du service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable, entraîne la Ville à rechercher un(e) nouveau conseiller(ère) en urbanisme - développement urbain pour bonifier son équipe.

Saint-Jean-sur-Richelieu est la 11e ville en importance au Québec. Son positionnement stratégique au sud de la province, sur la rive sud de Montréal, à 20 minutes du pont Champlain et à une trentaine de kilomètres de la frontière canado-américaine, fait de la municipalité un pôle régional. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1 000 employé(e)s engagé(e)s qui participent activement à son essor.

Vos principaux mandats seront:

- Présenter les différents projets à la population;
- Travailler avec les différents promoteurs pour s'assurer que les orientations de la Ville soient respectées;
- Agir comme expert dans votre domaine pour les citoyens et professionnels.

Pourquoi choisir la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu?

- Possibilité de vous développer professionnellement en travaillant plusieurs dossiers provenant des différentes sphères de l'urbanisme;
- Votre expertise dans votre domaine sera reconnu et vous aurez une grande autonomie dans votre travail;
- Votre rôle aura un impact dans la communauté;
- Vous bénéficierez d'un environnement de travail stimulant.

Sommaire du poste

Sous la supervision du (de la) chef de section – section développement et design urbain, la personne occupant la fonction de conseiller(ère) en urbanisme – Développement urbain accompagne et conseille les promoteurs désirant implanter un nouveau projet sur le territoire de la Ville. Elle s'assure de la conformité des projets d'aménagement et de développement en égard aux orientations de la Ville et des règlements en vigueur et applicables. De plus, elle élabore et modifie les règlements d'urbanisme, participe à divers comités en donnant son point de vue, évalue les diverses demandes des citoyens et les présente au Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Finalement, elle doit s'assurer de répondre à toutes autres demandes relatives au service.

Exigences :

Formation

- Diplôme d'études universitaires de premier cycle (BAC) en urbanisme.

Expérience

- Minimum : 5 années d'expérience, dont 2 années en urbanisme dans l'élaboration de concepts d'aménagements urbains dans un contexte municipal.

Autres exigences

- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec;
- Connaissance de niveau intermédiaire de la suite Microsoft Office (Word, Powerpoint et Outlook);
- Connaissance de niveau intermédiaire du français, parlé et écrit;
- Compétence relationnelle pour argumenter avec les promoteurs et les partenaires;
- Permis de conduire, classe 5.

Atouts

- Connaissance de niveau intermédiaire de l'anglais parlé et écrit;
- Excellentes habiletés en communication orale devant des groupes;
- Formation en développement économique urbain.

Salaire

Le salaire est établi selon la classe 15 de la convention collective des employé(e)s de bureau (cols blancs), soit au taux horaire minimal de 44,07 \$ et un taux horaire maximal de 50,09 \$.

Horaire

Poste à **temps complet**, à raison de **35** heures / semaine.

Informations complémentaires

Le ou la candidat(e) devra réussir les tests requis pour le poste.

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les personnes ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.
